

Fiche technique

Date de création	28/04/2021
Actif net (en millions €)	33,2
Devise de cotation	Euro
Affectation des résultats	Capitalisation
Valorisation	Hebdomadaire
Durée de placement recommandée	Sup. à 4 ans
Droits d'entrée maximum	1,00%
Commission de rachat	Néant
Frais de gestion maximum	1,794% TTC
Heure limite de souscription	vendredi à 9h
Valeur liquidative au 08/07/2025	102,83 €
ISIN	FR0014002ZC3

Politique d'investissement

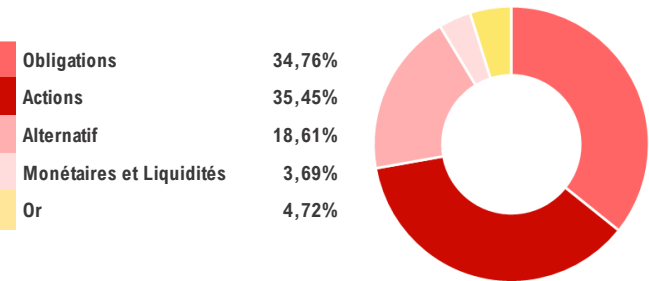
Le FIA Bordier Global Balanced a pour objectif d'offrir une performance nette de frais liée à l'évolution des marchés actions et taux, sur la durée de placement recommandée. Cette forme de stratégie de gestion ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du FIA pourra être rapprochée de celle du : CNO-TEC 10 + 2%. Afin de réaliser l'objectif de gestion, le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion dynamique et flexible en instruments financiers directement (obligations et autres titres de créance, obligations convertibles, actions et titres assimilés, etc) ou via des OPCVM et FIA.

	Perf 1 mois	Perf YTD	Vol 1 an
BGB Fund	-0,52%	-1,42%	6,09%
Exposition brute aux actions	38,2%		
Exposition nette aux actions	35,5%		
Couvertures via Futures	Néant		
Benchmark (CNO-TEC 10 + 2%) :	5,24%		

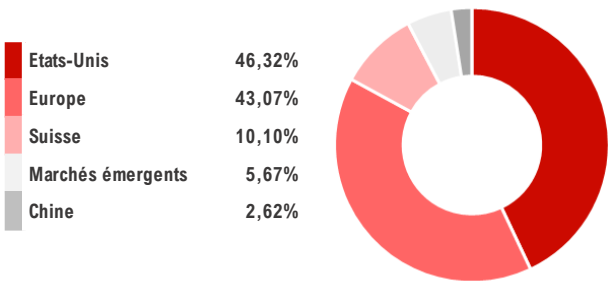
Profil de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

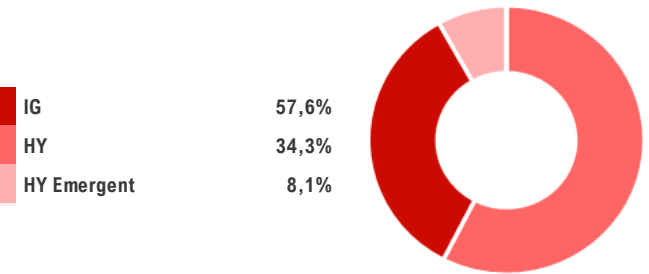
Allocation d'actifs



Répartition géographique de la poche Actions



Allocation obligataire



Répartition sectorielle de la poche Actions (base 100)

	Absolu	vs S&P500
Technologies de l'information	14,6%	-16,4%
Finance	12,7%	-1,5%
Consommation discrétionnaire	13,8%	3,5%
Soins de santé	3,4%	-7,3%
Industrie	20,9%	12,7%
Services de communication	6,2%	-3,5%
Consommation de base	2,4%	-3,3%
Matériaux	17,5%	15,4%
Energie	0,3%	-3,2%
Immobilier	0,0%	-2,2%
Services aux collectivités	5,5%	3,1%

Top 5 des positions (hors fonds monétaires)

Swisscanto Gold ETF
Pareto Nordic Corporate Bond HC
CORUM Butler Credit Opportunities
Rothschild & Co Target 2028 Investment Grade
Sanso Obligations Décembre 2026

Classe d'actif

	%
Or	4,72%
Fonds Obligataire	4,35%
Alternatif	4,24%
Fonds Obligataire	3,81%
Fonds Obligataire	3,67%

Le premier fait marquant qui a caractérisé le mois écoulé est incontestablement le rattrapage marqué des marchés américains en bourse. A la fin du premier semestre, le principal indice outre-Atlantique, le S&P 500 affiche une performance de 5,5%, et n'est plus qu'à 1% d'écart avec le Stoxx 600, l'indice des 600 plus grosses capitalisations européennes, contre 10% au plus bas. Alors que les actions du principal marché mondial ont retrouvé les faveurs des investisseurs, les places européennes ont pâti des menaces tarifaires de l'administration Trump et du contexte géopolitique dégradé.

Il s'agit bien sûr de performances exprimées en devises locales, ne prenant donc pas en compte l'impact du change. Car l'autre fait marquant du semestre est l'effondrement du cours du dollar contre toutes les grandes devises internationales, et contre l'euro en particulier. A la fin du mois de juin, le recul du billet vert s'est même accéléré, pour approcher le seuil de 1,20 \$ contre euro. Une telle dépréciation (proche de 14%) n'avait pas été observée depuis 1973.

Le puissant rallye des marchés d'actions américains depuis leur point bas du 7 avril (après l'annonce fracassante de la hausse des droits de douane par le président Trump) est ainsi effacé par la baisse du dollar dans les portefeuilles libellés en euros, comme c'est le cas pour une très large majorité d'investisseurs européens.

Quels ont été les catalyseurs du retour d'intérêt pour la bourse américaine et quel regard pouvons-nous porter sur son caractère durable ?

Sans être exhaustif, parmi les principaux facteurs qui ont rassuré les marchés, la première cause est sans doute l'apaisement des tensions commerciales. En dépit des formules parfois brutales qu'affectionne le chef de l'exécutif américain, les investisseurs font le pari d'une solution négociée.

La Chine et les Etats-Unis ont donné le ton en trouvant assez rapidement un compromis. Les hausses de taxes douanières de part et d'autre sont relativement limitées (nous sommes évidemment très loin des 145% au paroxysme de la crise) en échange d'ouvertures sur les importations américaines de terres rares chinoises et de moindres restrictions américaines sur les exportations de puces vers la Chine.

Les autres principaux partenaires des Etats-Unis ont bon espoir d'aboutir à un accord convenable pour tous à la date-butoir du 9 juillet fixée unilatéralement par Washington, ou un peu plus tard si nécessaire sans que cela ne soit une source de stress pour les marchés.

L'Union Européenne devrait s'acheminer vers un relèvement bilatéral de 10% des droits de douanes tout en négociant des exemptions ciblées sur différents secteurs-clé.

Le second élément à prendre en compte est la perception assez nouvelle que les conditions financières devraient bientôt se détendre aux Etats-Unis. Certes, la banque centrale conserve une posture prudente mais elle semble désormais plus encline à procéder à plusieurs baisses des taux courts avant la fin de l'année. Après le déclenchement de la guerre tarifaire, elle exprimait encore son inquiétude quant à un effet report négatif dans la chaîne des prix. Comme l'a rappelé le président de la FED lors de sa dernière réunion : « someone has to pay for the tariffs »*.

Une réduction des taux d'intérêts sera bien reçue par les investisseurs car elle signifie une diminution du loyer de l'argent (bénéfique pour les marges des entreprises et pour le pouvoir d'achat des ménages), sachant que la dernière baisse des taux est intervenue il y a six mois aux Etats-Unis.

A ce stade, il est utile de souligner que la hausse des marchés américains demeure caractérisée par une concentration entre les mains d'un nombre limité d'acteurs. Un noyau de 10 méga-entreprises composent de manière récurrente un peu plus de 40% de l'indice S&P 500 et toutes évoluent dans le secteur technologique au sens large, à l'exception notable de Berkshire Hathaway (la holding de prises de participations de Warren Buffett).

Nous pouvons en tirer deux constats : il est très difficile de générer de la performance dans un portefeuille d'actions internationales en restant à l'écart de ce secteur, et ensuite, chacune de ces entreprises représente une telle pondération dans l'indice qu'un gérant privé –dont nous attendons qu'il diversifie ses risques – ne pourra jamais dupliquer sa progression boursière (ni a contrario sa chute, comme nous l'avons vu en 2022 avec Amazon ou cette année avec Apple).

Pendant ce temps-là qu'advient-il du marché européen ?

Il tire avantage de la politique monétaire très accommodante de la banque centrale puisque de nombreuses baisses de taux directeurs sont déjà intervenues ces derniers mois et bénéficie d'un contexte d'inflation maîtrisée. Sa forte composante cyclique et industrielle le rend vulnérable aux variations de prix de l'énergie, nous l'avons vu en 2022 avec le déclenchement de l'invasion russe en Ukraine et encore très récemment avec les tensions au Proche-Orient. Enfin, les économies européennes étant fortement tournées vers l'international, les annonces tarifaires de Donald Trump ont pesé sur les cours de bourse des entreprises exportatrices. Cela explique notamment la contre-performance marquée des valeurs suisses cette année.

Cela dit, le marché européen reste beaucoup moins valorisé que celui des Etats-Unis (se négocie avec une décote de 30% environ), ce qui le rend plus abordable et intéressant pour des investisseurs internationaux désireux de réduire leur exposition à l'économie américaine et d'éviter la polarisation sectorielle dont elle est le corollaire.

C'est ce qui nous conduit, chez Bordier & Cie, à toujours conserver une exposition internationale diversifiée, avec un renforcement de l'Europe ces derniers mois (et une exposition à l'or quand les mandats le permettent).

Toute l'équipe de Bordier France vous souhaite un bel été.

* « quelqu'un doit payer quand les tarifs (douaniers) sont relevés »

Patrick Guérin (achevé de rédiger le 1er juillet 2025)



Patrick GUERIN
Gérant
patrick.guerin@bordier.fr

